



Depuis le 1er janvier 2008 notre association Réseau anti-arnaques, partenaire de l'UFC-Que Choisir et composée de seuls bénévoles, lutte contre les "arnaques de la consommation": loteries et concours, voyances, offres de santé miracle, démarchage, vente à distance...

Nous dénonçons sur notre site arnaques-infos.org les pratiques contestables, voire frauduleuses, du moment et, du reste, nous subissons d'incessantes attaques judiciaires issues des professionnels mis en cause.

C'est pourquoi nous organisons une souscription « 2000 dons à 5 € » pour nous donner les moyens nécessaires au financement de nos actions judiciaires du second semestre 2015. Le nombre de 2000 correspond au cumul des sollicitations de consommateurs reçues depuis le 1er janvier 2014. Bien évidemment vous pouvez choisir d'effectuer un don d'un montant supérieur à 5 €, voire de vous abonner à notre lettre d'information trimestrielle.

Avec nos remerciements anticipés,

Pascal TONNERRE
Président

Réseau anti-arnaques - BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org - SIRET : 503 805 657 00031

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse mèl :

- Soutient le Réseau anti-arnaques et effectue un don de € au titre de la souscription « 2 000 dons à 5 € » (*à établir à l'ordre du Réseau anti-arnaques*)
- Souhaite recevoir un reçu fiscal en avril 2016 au titre des dons effectués en 2015 (uniquement pour les dons égaux ou supérieurs à 10 €)
- S'abonne à la lettre trimestrielle ARNAQUES-INFOS (version numérique – 6 numéros pour 10 €)

Ci-joint un chèque de € à l'ordre du Réseau anti-arnaques